



Alger, le 20 AVR. 2020

NOTE D'INFORMATION A L'ATTENTION DES CONCITOYENS ETABLIS EN ALGERIE.

Faisant suite aux instructions du Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur relatives aux aides d'urgence, dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Covid-19, l'Ambassade du Sénégal en Algérie informe la Communauté que toute demande d'aide doit impérativement passer par la plateforme suivante :

<https://forcecovid19diaspora.sec.gouv.SN/formulaire>

Ainsi, tout Sénégalais de l'extérieur sollicitant une aide doit obligatoirement être enregistré dans ladite *plateforme*.

L' Ambassadeur,

Anta Coulibaly DIALLO

